

# CONCOURS DE POESIE

27 NOVEMBRE – 19 DECEMBRE 2020

A l'occasion de Noël, notre archevêque, Monseigneur Aupetit, vous invite à lui adresser un poème intitulé « Devant la crèche ».

Composé seul, en classe, avec l'aumônerie, au centre de loisirs, illustré ou non.

Trois œuvres seront sélectionnées par un jury pour être lues en public par un artiste et publiées.

---

## **Règlement :**

### **Article 1)**

Ce concours est ouvert du 27 novembre au 19 décembre 2020

La participation s'effectue :

- par courrier postal simple à adresser ou à déposer : Concours poésie, 24 rue Saint-Roch 75001 Paris
- ou par internet : [concourspoesie@diocese-paris.net](mailto:concourspoesie@diocese-paris.net)

### **Article 2)**

Ce concours est gratuit et s'adresse à tous les jeunes en primaire, au collège ou au lycée.

### **Article 4)**

Les poèmes doivent être écrits en français. Tous les modes d'écriture poétique sont acceptés sur le thème « Devant la crèche ». Le style et la forme sont libres. Ils peuvent être illustrés ou non.

### **Article 5)**

Le texte du poème doit comporter :

- le prénom
- le nom
- la date de naissance
- la classe
- l'adresse postale complète
- le mail

de l'auteur ou de la structure (Paroisse, Aumônerie, Etablissement scolaire, Centre de loisirs)

### **Article 6)**

Les 3 gagnants, un pour chaque catégorie (primaire, collège et lycée) seront désignés par un jury choisi par Monseigneur Aupetit et seront avertis personnellement. Nous leur préparons une surprise !

Les résultats seront publiés sur le site du diocèse de Paris.

### **Article 7)**

Le simple fait de participer à ce concours entraîne l'acceptation pure et simple du présent règlement par les participants.